

## PROJET D'ACTIVITÉS 2018

1/ La Fédération des arts de la rue p.6

2/ Bilan des activités 2017 p.7

3/ Structuration et animation du réseau p.8

- Vie associative
- Pôle ressources
- Rencontres et évènements professionnels

4/ SODAREP p.9

Schéma d'Orientation et de Développement pour les Arts de la Rue et dans l'Espace Public.

- De la cartographie à l'Observation Participative et Partagée
- Egalité Homme / Femme
- 1% travaux publics

5/ Promotion et sensibilisation p.10

- Nouveaux partenaires
- Partenariats institutionnels
- Réseaux

6/ Budget prévisionnel 2018 p.11

## 1/ LA FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE

La Fédération des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes a pour but « de fédérer le secteur professionnel des arts de la rue, de faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux arts de la rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance. »

Les arts de la rue investissent une multitude d'espaces publics, tant urbains que ruraux, et se caractérisent par une diversité de genres artistiques. La relation particulière à ces espaces donne naissance à des esthétiques plurielles, entremêlant de multiples disciplines : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes, arts plastiques, sculpture, etc. Faire le choix des lieux de vie quotidienne comme terrains de jeux se conjugue avec l'envie d'une proximité et d'un rapport privilégié avec la population, le territoire, les publics. L'espace public étant le lieu par excellence de l'échange et du dialogue, de l'expression des diversités et de l'émancipation individuelle, les arts de la rue œuvrent à la mixité, au croisement et à l'élargissement des publics, et participent vivement au développement d'une culture citoyenne démocratique.

Véritable enjeu de société, cette présence artistique travaille en faveur d'un maillage culturel équilibré sur l'ensemble des territoires, participant à la construction d'environnements culturels, et ainsi défendre la diversité culturelle reconnue comme droit fondamental, associée à la dignité des personnes. Se référant à la défense des droits culturels récemment reconnus dans la Loi française, les arts de la rue militent pour la promotion et la garantie de la création artistique et de la liberté d'expression de la diversité culturelle. De plus, ils contribuent à la création d'une identité et d'une mémoire collective, essentielles au vivre-ensemble.

Afin de structurer et de développer le secteur professionnel des arts de la rue, les membres de la Fédération œuvrent pour une meilleure connaissance et reconnaissance de leurs pratiques par le biais de multiples actions à destination des structures artistiques et opérateurs culturels, toutes disciplines confondues, des collectivités publiques et des publics.

La Fédération se compose d'un réseau d'individus et de structures et a pour vocation d'être un espace d'échange, de réflexion, de structuration et de défense des intérêts communs d'une profession.

Ses activités quotidiennes gravitent autour de :

- la mise en réseau des professionnels ;
- le recueil, partage et transmission d'informations, de connaissances et savoir-faire ;
- l'action et la réflexion avec les collectivités territoriales et les acteurs du spectacle vivant ;
- la mobilisation pour la représentation et la reconnaissance du secteur.

## 2/ BILAN DES ACTIVITÉS 2017

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	
Structuration et animation du réseau	Lettres d'informations mensuelles / Bulletins d'informations ponctuels / Communication via Internet.				
	Rencontres de compagnies pour conseils.				
Structuration et animation du réseau	Organisation et participation aux assemblées générales, conseils d'administration régionaux et nationaux, réunions de chantiers des commissions de travail de la Fédération.				
			Organisation et participation aux 20 ans de la Fédération Nationale, clôture du Festival d'Aurillac	Organisation et participation rencontres inter-régionales de la fédération	
Développement	Organisation et participation à l'Université Buissonnière de la Fédération Nationale (200 participant.e.s)	Mise en place et lancement d'une cartographie interactive du secteur des arts de la rue à l'échelle régionale en partenariat avec l'Institut d'Urbanisme de Lyon.			
		Lancement de l'enquête H/F régionale	Expérimentation et suivi du programme « sécurisation de l'emploi » / COEF		
		Organisation et participation rencontres professionnelles « Sécurité et sûreté : contextes et enjeux pour la création et la diffusion artistique dans l'espace public » en collaboration avec La Nacre (90 participant.e.s)	Organisation et participation rencontres professionnelles « Présentation de la cartographie des acteurs », Festival Châlon dans la rue (50 participant.e.s)	Lancement et participation à la Concertation pour la Création dans l'Espace Public (CCEP) dans la Vallée de la Drôme	
			Organisation et participation rencontres/ sensibilisation : « La Parité Femmes/Hommes dans les arts de la rue ou à la rue ?! » Festival d'Aurillac (30 participant.e.s)	Organisation et participation rencontres professionnelles « co-construisons les espaces publics » (200 participant.e.s)	
				Lancement et participation au Comité de pilotage du Parc des arts, Grenoble	
Sensibilisation	Participation aux rencontres du SYNAVI [ Syndicat National des Arts Vivants ]	Rencontres, sensibilisation en RDV personnalisés avec des scènes non dédiées, des élu.e.s de différents collectivités.		Interventions auprès des étudiant.e.s de master de Lyon 2 et de l'EAC [ Ecole de l'Enseignement des Arts et de la Culture]	
	Intervention et animation aux Journées Pétilantes « Que peut le spectacle vivant pour le vivre ensemble ? » (30 participant.e.s) en partenariat avec la Cie Artiflette		Organisation et participation rencontres professionnelles « Ici, ailleurs, quand les artistes prennent la parole, est ce que le monde bouge ? », Festival Les Invités de Villeurbanne (30 participant.e.s)	Interventions et formation auprès du CNFPT [ Centre National de la Fonction Publique Territoriale] « Comment travailler avec les artistes œuvrant dans l'espace public ? » et « 1% travaux publics »	
			Interventions auprès des étudiant.e.s de master de Science Po – Lyon Rencontre des membres du Groupe des 20		

### 3/ STRUCTURATION ET ANIMATION DU RÉSEAU

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. Au 1er octobre 2017, l'association régionale fédère 59 adhérent.e.s autour de son projet, dont 38 individus et 26 structures, représentatifs de la diversité des acteurs professionnels des arts de la rue en Auvergne- Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence et collectivités locales.

#### VIE ASSOCIATIVE

La Fédération élargie à l'échelle régionale Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2017 a également étendu de 15 à 19 son nombre d'administrateurs.trices. Riche de sa force militante les chantiers et missions sont repartis sous forme de commissions en lien avec la coordination. La Fédération organise environ six conseils d'administration par an qui ont lieu depuis un an chez des adhérent.e.s ou sympathisant.e.s et dont certains sont pendant une demi-journée ouverts à des ateliers en entrée libre en présence d'invités – spécialistes, offrant une réflexion plus large sur les chantiers en cours. Cette nouvelle organisation permet à la Fédération de se déplacer plus aisément sur le territoire mais aussi aux adhérent.e.s de s'impliquer davantage, ainsi qu'aux sympathisant.e.s de découvrir ses activités plus en détail.

La Fédération souhaite pouvoir étendre ses interventions à l'échelle de la région en organisant des temps de rencontres plus spécifiques notamment sur les questions de disparité et de ruralité.

Affiliée de fait à la Fédération nationale des arts de la rue, elle travaille en étroite collaboration avec les administrateurs nationaux : un délégué régional est élu au sein du Conseil d'Administration afin de représenter la Fédération et de s'assurer des liens entre les travaux nationaux et régionaux. A cet égard elle s'implique dans les grandes actions de la Fédération nationale tel que l'Université Buissonnière ou encore l'évènement Rue Libre. Par ailleurs, un travail de réflexion pour la mutualisation des moyens de communication entre toutes les fédérations des arts de la rue est en cours. Une nouvelle charte graphique va être mise en place pour une meilleure cohérence, visibilité et représentation de la Fédération. Des outils plus adéquats et plus flexibles vont également être créés en termes de supports papiers et web. Ainsi, les ressources pourront être plus facilement partagées et mises en valeur et nous pourrions produire à moindre coût de nouveaux supports de communication à destination de nos adhérent.e.s, de nos partenaires et du public.

#### PÔLE RESSOURCES

Repérée comme structure relais, la Fédération reçoit de multiples informations diversifiées (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'information, appels à projets, offres d'emplois, actualités médiatiques, politiques culturelles, événements en région...). En lien avec la Fédération nationale, mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires, ou encore des suites de rencontres professionnelles spécifiques la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes produit également des contenus et offre régulièrement des conseils et propose des fiches pratiques à l'ensemble de ses adhérent.e.s (changement de statut intermittent, fonds d'urgence, décryptage de lois...).

Afin d'en informer le réseau, une lettre d'information est envoyée mensuellement à plus de 400 contacts par voie électronique. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication quotidienne sur Internet, par le biais des réseaux sociaux. En effet, ces outils permettent de toucher un grand nombre d'abonnés, et offrent des moyens peu onéreux pour informer un large public. Un site internet est aussi régulièrement mis à jour, offrant ainsi une visibilité tant sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers mis en place, que pour l'ensemble du secteur des arts de la rue.

#### RENCONTRES ...

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes, et de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public. Pour ce faire, il est extrêmement important que la Fédération puisse rencontrer l'ensemble des acteurs sur le territoire mais également que les acteurs des arts de la rue puissent échanger sur leurs envies, problématiques, etc. soit de manière informelle, soit autour de temps de débat dédiés.

La Fédération est donc représentée par ses administrateurs, ses adhérent.e.s et/ou la salariée sur les différents événements artistiques au niveau régional et au niveau national : *Le Temps fort de Quelques p'Arts... à Félines (07)*, *Lez'arts de la rue à Marcoles (15)*, *Festival international de théâtre de rue d'Aurillac (15)*, *Festiv'arts à Grenoble (38)*, *Eclats de Fête à Riom (63)*, *Les Invités à Villeurbanne (69)*, *Les Fondus du Macadam à Thonon les bains (74)*, *Au bonheur des mômes au Grand Bornand (74)* ; *Festival d'Avignon (84)*, *Festival Chalon dans la rue à Chalon sur Saône (71)*, *Festival Vivacité à Sotteville les Rouen (76)*, etc.

## ... ET ÉVÈNEMENTS PROFESSIONNELS

Par ailleurs, le succès rencontré lors des premières rencontres professionnelles « co-construisons les espaces publics - 48h en bonnes compagnies » nous encourage à reconduire ces temps d'échanges et de travail collectif prospectif. Ces rencontres sont en bonne voie de devenir un rendez-vous systématique de la rentrée professionnelle entre artistes, représentant.e.s des collectivités, urbanistes, architectes, maitres, d'œuvres, professionnel.le.s des arts et de la culture.

Il s'agirait pour 2018 d'aller plus loin en proposant une journée « Places libres » qui se déroulerait directement dans l'espace public extérieur, permettant ainsi de faire des diagnostics pratiques, d'usages, de confronter davantage nos réalités afin de mieux travailler ensemble.

Ces temps précieux et productifs de rencontres professionnelles permettent par ailleurs de nourrir les réflexions autour des SODAREP.

## 4/ SODAREP

### Schéma d'Orientation et de Développement pour les Arts de la Rue et dans l'Espace Public

La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes est la première à expérimenter la mise en place de SODAREP à la suite du rapport MNACEP [ Mission Nationale pour les Arts et la Création dans l'Espace Public] travaillant ainsi pour la promotion du secteur et pour son développement tant entre acteurs qu'auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels.

En 2018 va donc se poursuivre le CCEP (Concertation pour la Création en Espace Public) dans la Vallée de la Drôme, la commission de pilotage du Parc des arts à Grenoble ainsi que le lancement d'un SODAREP à l'échelle de Lyon Métropole.

En appui à ces processus de concertation non hiérarchisés, la Fédération a mis en place des outils et des commissions de travail.

## DE LA CARTOGRAPHIE À L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE

Un projet collaboratif de cartographie à l'échelle régionale et nationale a été initié par La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes. Cet outil important permet une meilleure connaissance du secteur des arts de la rue, mais aussi une meilleure inter- connaissance des acteurs.

En complément à cette cartographie davantage d'ordre quantitatif, nous allons débiter une Observation Participative et Partagée [O.P.P], d'ordre qualitatif.

A partir d'une méthodologie commune d'enquête et d'études très précises nous allons entamer cette observation auprès de nos adhérent.e.s structures.

Ces données pourront par ailleurs être mises en perspectives avec d'autres organisations du spectacle vivant, permettant ainsi de faire des études comparatives entre secteurs.

## ÉGALITÉ HOMME / FEMME

En partenariat avec H/F Auvergne-Rhône-Alpes, association qui milite pour l'égalité professionnelle des femmes et des hommes dans le milieu des arts et de la culture, nous avons mis en place une première étude spécifique au secteur des arts de la rue. Cette collaboration a pour objectif de faire un diagnostic à l'échelle de la région auprès des lieux de diffusions (CNAREP, festivals...) et de commencer à mettre en place des temps de sensibilisation pour l'égal accès aux postes à responsabilités, aux financements et pour une meilleure visibilité de la création féminine.

## 1% TRAVAUX PUBLICS

Nous poursuivons nos travaux de prospective autour de la mise en place du « 1% travaux publics ». Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'article 6 de la loi LCAP (Loi n° 2016-925 relative à la Liberté de Création à l'Architecture et au Patrimoine du 7 juillet 2016) à travers la commande d'un rapport à paraître sur l'opportunité de mettre en place un dispositif permettant à l'État, aux collectivités territoriales et à leurs groupements de consacrer 1 % du coût des opérations de travaux publics au soutien de projets artistiques et culturels dans l'espace public.

Le travail de sensibilisation et de réflexions engagé autour de ce dispositif se développe avec l'ensemble des acteurs concernés, avec des Villes, des bailleurs, des architectes, des spécialistes de l'urbanisme et des transports/voirie, et bien entendu des artistes. Nous continuons à travailler de concert avec ces acteurs pour la création d'outils pratiques pouvant servir la réalisation d'un tel dispositif à travers la rédaction d'un lexique commun ou encore de cadres d'applications possibles.

## 5/ PROMOTION, SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION

### NOUVEAUX PARTENAIRES

La sensibilisation de nouveaux partenaires nous paraît essentielle. Au vu de la disparité des territoires qui constituent la nouvelle grande Région et des suites des réformes territoriales, nous nous rapprochons de nouvelles collectivités et de nouveaux élus, avec notamment les communautés d'agglomérations ou encore les métropoles. Par ailleurs nous avons débuté un travail de rencontres auprès des directions des scènes de spectacle vivant non dédiées, notamment le Groupe des 20, afin d'envisager ensemble de nouvelles perspectives.

Enfin nous souhaitons maintenir et développer nos partenariats avec les Universités et écoles supérieures tel que Science Po, Lyon 2, l'Institut d'Urbanisme de Lyon ou encore l'EAC [Ecole d'Enseignement des Arts et de la Culture] car il nous apparaît important de multiplier ces rencontres auprès des futurs professionnels afin de les sensibiliser aux enjeux actuels de la création dans l'espace public.

### PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

La Fédération poursuivra ses collaborations avec ses partenaires historiques et privilégiés, à savoir la DRAC et la Région. Ces échanges réguliers permettent véritablement d'aborder les problématiques du secteur et d'œuvrer ensemble à une meilleure reconnaissance et structuration des arts de la rue.

C'est pourquoi nous espérons vivement que la DRAC et la Région continueront à nous soutenir et prendront une part active dans les SODAREP.

### PARTENARIATS ET RÉSEAUX

La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit elle-même au sein d'un réseau plus élargi. En étant membre de la Fédération nationale, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes est affiliée à l'UFISC\* [Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles], ce qui nous donne accès à une expertise sur les questions d'ordre socio-économique liées au spectacle vivant.

La Fédération est également adhérente et travaille en étroite collaboration avec la Nacre, agence pour le développement du spectacle vivant en Rhône-Alpes. Depuis 2014, la Fédération est élue au Conseil d'Administration, puis au sein du Bureau, au titre d'organisation professionnelle.

A ce même titre de réseau professionnel, la Fédération est membre fondateur de la Plateforme des acteurs du spectacle vivant Auvergne-Rhône-Alpes, aux côtés d'une douzaine d'autres organisations professionnelles dans l'intérêt d'une meilleure interconnaissance des secteurs du spectacle vivant mais également afin d'œuvrer collectivement à la construction d'une politique culturelle concertée.

Membre de l'association Village Sutter, la Fédération est inscrite dans un projet de mutualisation d'espaces de travail avec huit autres structures, dont des réseaux professionnels culturels et artistiques. Le partage des locaux offre une proximité permettant aux structures de confronter les problématiques inhérentes à la structuration de leurs réseaux respectifs, mais également une ouverture et une transversalité entre disciplines.

Enfin la Fédération est membre de la structure lyonnaise GESpectacles, structure de mutualisation d'emplois qui lui permet de bénéficier de salarié.e.s compétent.e.s pour la gestion de ses paies et de sa comptabilité.

\* L'UFISC représente plus de 2000 structures développant des projets artistiques et culturels qui conjuguent une pluralité d'activités : création et diffusion de spectacles ou d'événements, action culturelle sur un territoire en relation directe avec les populations, création par l'artistique d'un espace public et citoyen, transmission d'un savoir-faire et soutien au développement de la pratique amateur. En concertation avec le ministère de l'Economie et des Finances (Direction Générale des Impôts), l'UFISC participe étroitement à l'élaboration de fiches techniques sur les critères de « non lucrativité » des associations de création artistique ou d'exploitation de lieux de spectacle vivant mais aussi aux réflexions communes sur l'emploi et les modes de gestion caractérisant notre secteur.

## 6/ BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Depuis 12 années maintenant, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes travaille à la structuration d'un réseau régional fort, mobilisé autour de préoccupations artistiques, culturelles, sociales, économiques et politiques communes.

Marquées par une diminution des aides publiques, plusieurs changements politiques dont deux réformes territoriales, un contexte d'état d'urgence reconduit, ces deux dernières années ont pesé sur les conditions d'exercice des professionnels des arts de la rue, pourtant reconnue comme étant la deuxième pratique artistique des français après le cinéma. Ainsi, en interaction constante avec son environnement, la Fédération doit déployer toujours plus ses compétences.

Pour que la pertinence de la structuration et des actions du réseau se maintiennent dans le cadre de ces nouvelles problématiques, les administrateurs.trices de la Fédération sont en réflexion sur son développement notamment sur un besoin en ressources humaines plus fort. Par conséquent, un chantier est mené afin de déterminer les besoins de redéploiement du temps de travail et des postes de travail. Le soutien des institutions est donc primordial à nos côtés.

Pour garantir son bon fonctionnement à venir, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes fait la demande auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes d'une subvention d' « aide à la structuration et à la mise en réseau 2018 » de 23 000 euros.

CHARGES		PRODUITS	
<b>Achats</b>		<b>Subventions</b>	
Fournitures administratives	130 €	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	23 000 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	200 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	30 000 €
Reprographie	1 000 €	Département de la Drôme	3 000 €
		Ville de Lyon	5 000 €
<b>Services Extérieurs</b>		<b>Autres produits</b>	
Locations immobilières et mobilières	1 400 €	Adhésions régionales	2 500 €
Primes d'assurance	180 €	Adhésions nationales	2 500 €
Documentation générale	300 €		
<b>Autres services extérieurs</b>		<b>Aide au service civique</b>	5 676 €
Personnel extérieur	2 000 €		
Déplacements, missions	4 000 €		
Réceptions	1 500 €		
Frais postaux et télécommunications	1 000 €		
Services bancaires	200 €		
Publicité relations public / Communication	1 500 €		
<b>Impôts taxes versements assimilés</b>			
Part employeur formation pro continue	600 €		
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires appoint commis de base	34 000 €		
Charges sociales	14 000 €		
Service civique	6 966 €		
<b>Autres charges de gestion courante</b>			
Charges gestion courante	100 €		
Reversement Adhésions Fédération nationale	2 500 €		
Adhésions	100 €		
<b>TOTAL</b>	<b>71 676 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>71 676 €</b>